



MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS FSPI
UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DE MARCHE FSPI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 60-00-24/MEAH/PRMP FSPI /UGPM FSPI/FRN/MAT TOUR
22/10/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° **XXXXX** en date du .

2. Le MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) DANS LES 08 DISTRICTS DE MADAGASCAR REPARTIS EN 08 LOTS (A DELAI REDUIT DE 15 JOURS): LOT-1 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) à AMBANJA LOT-2 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Manambaro LOT-3 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Morafenobe LOT-4 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Morondava LOT-5 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Antsohihy LOT-6 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Farafangana LOT-7 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANT (GROUPE ELECTROGENE) A Vangaindrano LOT-8 FOURNITURE D'URGENCE DES MATERIELS TOURNANTS (groupe électrogène) DANS LE DISTRICT DE MAROVOAY**. Les fournitures sont réparties en 8. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : TAHINAMALALA Dianah
- Fonction : PRMP
- Bureau : , Étage : 1er etage, Porte : 114

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 2 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 3 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 4 : quatre-vingt mille Ariary (**Ar 80 000.00**)
- Lot 5 : quatre-vingt mille Ariary (**Ar 80 000.00**)
- Lot 6 : quatre-vingt mille Ariary (**Ar 80 000.00**)
- Lot 7 : quarante mille Ariary (**Ar 40 000.00**)
- Lot 8 : cent mille Ariary (**Ar 100 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à , étage: 2eme / porte: 209 au plus tard le **06/11/2024 à 11 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée.**

8. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, Le 22/10/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics